

Contribution au débat sur l'avis et la recommandation « coexistence » du HCB **Jeanne Grosclaude**

Ancienne représentante au CEES des salariés des entreprises concernées par les Biotechnologies (pour la CFDT), démissionnaire depuis le 17 janvier 2012.

Je remercie Marcel Kuntz de m'inviter à m'exprimer sur les conclusions du HCB relatives à « la coexistence ». J'ai été membre du CEES depuis son installation, et partie prenante des travaux sur l'auto-saisine « coexistence » ; c'est le débouché des discussions sur la coexistence qui m'a conduite à démissionner du CEES le jour même de la présentation publique de l'avis du HCB par son Président. C'est donc en toute liberté par rapport à l'instance « HCB » que je m'exprime aujourd'hui. Un peu longuement sans doute.

En bref, le clash sur la coexistence au CEES qui entraîne le départ de la CFDT, la FNSEA, l'ANIA, le GNIS et les Jeunes Agriculteurs, met publiquement en évidence l'existence d'un noyau, minoritaire, d'organisations qui refusent radicalement toute expérience de coexistence ; aucun examen de dossier par le CEES ne pourra désormais aboutir à une évaluation partagée et éclairante pour les décideurs. Poursuivre l'exercice est donc inutile pour tout acteur lucide. Plus gravement cette position « anti-OGM » est emblématique du refus de l'intrusion de la science en amélioration des plantes et dans le monde vivant. Le CEES a failli à sa mission d'information des citoyens sur les réalités des plantes transgéniques. Certains « décideurs » ont profité du flou des recommandations du CEES pour en tirer ce qui justifiait des attitudes contradictoires entre ministres du même gouvernement, y compris au niveau européen. L'avenir d'un CEES rénové passe par la restauration, prioritairement, de sa mission d'information pluraliste et loyale pour le public.

Sur l'avis du Comité Scientifique

L'avis du Comité Scientifique (http://www.hautconseilbiotechnologies.fr/IMG/pdf/111221_Avis_CS_Coexistence_Avis_CS_HCB.pdf) a été présenté au CEES par le Président du CS et le rapporteur du groupe de travail du CS. Je ne ferai qu'une observation, en écho aux remarques de John Davison (<http://www.marcel-kuntz-ogm.fr/article-coexistence-97227606.html>) : j'ai trouvé judicieuse la proposition du CS d'exprimer le taux OGM d'une récolte en pourcentage de grains transgéniques présents dans un échantillonnage. Le pourcentage de grains « à transgènes » est, en effet, pour le profane qui veut comprendre les débats d'experts, une donnée beaucoup plus concrète qu'un « pourcentage d'ADN modifié par rapport à l'ADN homologue non transgénique, au niveau d'un génome haploïde ». Combien de profanes connaissent-ils la part que l'ADN transformé représente dans l'ADN total du génome, et la teneur totale en ADN d'une matière végétale, selon son organe d'origine ? Marcel Kuntz (<http://www.marcel-kuntz-ogm.fr/article-coexistence-97227606.html>) rappelle avec justesse ces réalités quantitatives.

Quand on parle de semences, le grain entier est le vecteur des transgènes et l'unité de dissémination. Jusqu'à la phase de stockage d'une récolte, dernière étape concernée au niveau du CS par la saisine ministérielle, on ne manipule que des graines ou des grains. Certes, une fois la récolte transformée en matière première pour l'alimentation, animale ou humaine, en broyat, en tourteau, en farine, en ensilage, le dosage d'ADN reprend son sens, et a valeur d'indicateur tout au long de la chaîne de transformation (du moins dans les fractions qui contiennent des résidus d'ADN).

Sur ce point, la recommandation du CEES manque l'occasion d'un exercice de pédagogie : pour la pureté des semences et le stockage séparé des récoltes, parlons en pourcentage de grains transgéniques ; pour la matière première alimentaire parlons en taux d'ADN transgénique. La conversion entre les deux systèmes de mesure pose-t-elle problème, puisque cela ne concerne pas les mêmes utilisateurs ? Le minotier, à l'interface des deux types de mesures, qui achète une récolte évaluée en pourcentage de grains est à même de demander un dosage en ADN sur un broyat pour étayer sa négociation commerciale. Faut-il en faire une guerre de religion entre experts ?

Sur la recommandation du CEES

Pour en revenir au débat sur la coexistence au CEES, ce fut, bien avant l'auto-saisine, l'épine permanente envenimant l'analyse des dossiers de mise en culture ou d'importation. En effet, la discussion butait régulièrement sur la coexistence et la tolérance réciproque entre plusieurs systèmes.

Le lobby des acteurs économiques se réclamant du sans OGM (Agriculture Biologique, semences paysannes, producteurs de miel « biologique ») y défendait ses intérêts, pas du tout en « chevaliers blancs » de la protection de l'environnement ou de la sécurité sanitaire, mais bel et bien en termes de commercialisation et de parts de marché à disputer à « l'OGM », intrus et dernier arrivant, mais aussi au « conventionnel ». En tant que parties intéressées, ces organisations ne sont pas au CEES pour défendre l'intérêt général mais les intérêts de leurs adhérents, petits patrons ou travailleurs indépendants : leur positionnement est logique.

Ce qui était plus surprenant, c'est que leurs porte-parole se considéraient comme « morts » si des cultures de PGM étaient autorisées en quelque point du territoire. Je n'ai jamais compris comment ils comptaient valoriser un système « sans » s'ils ne peuvent le confronter, sur le marché, à un système « avec » et en tirer quelque argument concurrentiel. La coexistence OGM/non OGM est logiquement la meilleure issue économique pour eux, or ils la refusent.

J'ai donc espéré de l'auto-saisine du CEES un exercice de clarification, de progrès mutuel dans la tolérance entre acteurs, au CEES comme aux champs.

La préparation de la recommandation

Un très gros travail d'auditions d'acteurs extérieurs au CEES fut conduit par MA Hermitte, membre du CEES comme personnalité qualifiée, tout au long de l'année 2011, débouchant sur le document appelé « rapport » (http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr/IMG/pdf/RAPPORT-COEXISTENCE_GT_CEES_HCB_111214.pdf), accolé à la recommandation et qu'elle défend dans sa tribune sur ce site. J'ai, comme le signale MAH (<http://www.marcel-kuntz-ogm.fr/article-coexistence-97227606.html>), donné mon aval et mes contributions à ce travail qui a une valeur documentaire même si je trouve sa structure déséquilibrée.

En particulier je désapprouve le déséquilibre de la première partie « Comment garantir la pérennité de semences de tous types ? ». J'ai vainement plaidé que l'on fasse un parallèle entre l'impossibilité de nature politique à accéder aujourd'hui aux semences transgéniques (avec les inéluctables pertes de compétences en Europe, aujourd'hui confirmées) et l'éventuelle difficulté, dans un futur indéfini, à conserver des sources de semences conventionnelles. Seul ce dernier point est développé.

Mais l'hypertrophie, sur le temps imparti, de cet exercice descriptif de compilation et de juxtaposition des opinions en présence, a repoussé sans cesse le vrai débat « politique » qui devait être le corps de la recommandation.

Conjointement les représentants de la CFDT, de la FNSEA, de l'ANIA et du GNIS, ont exprimé leur inquiétude sur le retard à engager la discussion sur la base d'un texte de synthèse, au bout de onze mois d'enquête, alors qu'il ne restait plus qu'une séance. Un texte plus resserré, proche du document final, fut finalement présenté à la discussion sur un jour et demi.

La recommandation proprement dite

D'entrée ce texte (http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr/IMG/pdf/111221_Recommandation_Coexistence_CEEES_HCB.pdf) acte le clivage irréductible entre ceux qui croient à la possibilité de l'expérimentation de la coexistence et ceux qui récusent toute idée de coexistence. Dès lors nous savions que tout dossier ultérieur aboutirait à un blocage de tout compromis, de toute évaluation nuancée et partagée. **A mi-parcours de sa première mandature le CEES acte lui-même par ce texte son incapacité à poursuivre sa mission.**

Conjointement la FNSEA, l'ANIA, le GNIS et la CFDT se sont exprimé en divergence sur le texte de la recommandation, ce que ne rappelle pas MAH; le texte est annexé, selon l'usage au CEES, au texte de la recommandation.

Paradoxalement, comme le souligne avec insistance MAH, oui, la position en faveur de l'expérimentation de la coexistence était majoritaire. La présidente a procédé à une consultation téléphonique après la fin de toutes les réunions; si, sur le document transmis aux ministères on regarde les notes de fin de texte, on peut s'en apercevoir. On y découvre que le représentant des Départements de France est favorable à l'expérimentation de la coexistence, et que le représentant des Régions de France y est opposé ; mystère des emplacements territoriaux de notre pays... Mais le corps du texte de la recommandation ne souligne pas cette réalité, pourtant porteuse d'un espoir de faire survivre un esprit de construction du compromis au CEES ; le communiqué de presse diffusé le 17 Janvier sous l'autorité du Président du HCB ne le mentionne pas non plus.

Eclairer les décideurs, ce n'est pas recenser et juxtaposer les opinions existantes, c'est imaginer et proposer les compromis que la société peut construire et accepter. Si le CEES renonce à ce rôle, la lucidité entraîne le départ de ceux qui refusent l'inutilité de l'exercice, autant au regard de l'exercice d'apprentissage mutuel que du conseil aux décideurs. C'est la conclusion qu'en ont tirée à ce jour **la CFDT, la FNSEA, l'ANIA, le GNIS et les Jeunes Agriculteurs**. C'est la raison de fond de ma démission, c'est la position de la Commission Exécutive de la CFDT.

Mais je ne peux passer sous silence d'autres divergences, affleurant constamment dans les discussions pendant ces deux années, et qui vont au-delà de la simple question de cohabitation OGM/non OGM.

Derrière le refus de la coexistence PGM/nonPGM, le refus de la science

Dans une interview à TV Agri (<http://www.tvagri.info/reportages-agricoles/jeanne-grosclaude-00282.html>) où je mettais déjà en garde contre la dynamique d'auto-blocage du CEES, j'ai affirmé publiquement que l'obstruction à toute recherche de consensus venait d'organisations récusant radicalement les approches scientifiques en matière d'amélioration végétale ou refusant l'intrusion de l'homme et de ses technologies dans la biosphère. Cela m'a valu quelques désagréments

(demande d'exclusion du CEES, convocation disciplinaire par le président du HCB..., avec une issue courtoise).

Et pourtant :

J'ai enduré de poursuivre coûte que coûte le face à face au CEES avec des membres qui ont publiquement approuvé la destruction de l'essai de vignes transgéniques de Colmar, c'est-à-dire l'outil de travail de salariés publics que je représente ! Que dénonçaient les faucheurs volontaires de Colmar sur la pancarte laissée sur la parcelle saccagée ? « Ici, Scientisme ».

J'ai enduré, jusqu'à la dernière minute du débat sur la coexistence, des incidents comme celui-ci : j'obtiens qu'on formule « un appui à la démarche de la recherche publique de développer les nouvelles méthodes scientifiques contribuant à l'amélioration des plantes ». Immédiatement, les anti-OGM ricanent qu'il ne s'agit pas d'amélioration, mais de tout le contraire, et exigent à tout le moins que l'on mette le terme d'amélioration entre guillemets. Et la Présidente du CEES obtempère. Je menace de sortir immédiatement, et on enlève les guillemets. **Voilà le type de « compromis » que produisait le CEES.**

Il faut être lucide : le refus de la science et de la technologie dans le monde du vivant monte en puissance dans nos sociétés, particulièrement en Europe. Face à une opinion publique partiellement ou partialement informée, ce rejet est attisé par ceux qui y voient un instrument qui sert leur intérêt économique, ou un enjeu géopolitique, ou idéologique. Devant la déperdition de la culture scientifique et technique - la grande absente du fond commun de la culture générale- ce rejet des OGM, sans distinction, cristallise une opposition entre « les sachants », les détenteurs de savoir et de pouvoir, et les simples citoyens. La défiance envers la science, et envers les chercheurs, est devenue la nouvelle « pensée unique » du XXIème siècle.

Le CEES a failli à sa mission d'information du public, ne cherchant à être audible que des décideurs : c'est sans doute la raison principale de son improductivité aujourd'hui et de son échec. Les législateurs avaient-ils prévu les conséquences de l'acte de fondation du HCB quand ils en ont fixé la composition ?

Derrière la confusion au CEES, la volonté d'instrumentaliser « à façon » les avis du HCB

Pourquoi nous a-t-on constamment, jusqu'à la dernière heure, refusé de reconnaître le bien-fondé d'un vote sur le texte, ou sur certaines de ses parties, où chacun prend ses responsabilités, sans le couvert de l'anonymat ?

Paradoxalement – mais je n'ai pas à détailler ici les échanges tendus, violents, des dernières heures-, il fut malgré tout procédé, téléphoniquement, après la fin de toute réunion sur la coexistence, à un dénombrement de ceux qui se reconnaissaient dans une position ou l'autre sur la possibilité de la coexistence, et à une déclaration sur chaque alinéa, en « Pour » ou en « Contre ». Tardive concession à la demande permanente de la CFDT.

Mon interprétation

C'est au niveau politique que l'on a imposé le choix de ne pas chercher à construire de compromis au CEES (par la composition, puis par la méthode de travail imposée) et de ne pas quantifier, en règle générale, les tenants de telle ou telle position. Cela semblait convenir à une majorité diffuse du CEES, nostalgique de l'esprit participatif et consensuel du Grenelle. C'est le meilleur des alibis pour des décideurs qui ne veulent pas prendre leurs responsabilités. **Cela permet à chaque ministère de choisir ses arguments dans ce feuilleté qui tient lieu de recommandation.**

Comment expliquer autrement les démarches simultanées et contradictoires des différents ministres d'un même gouvernement : la Ministre de l'Ecologie, appartenant à un gouvernement qui se dit pro-européen, explique à tous vents qu'elle va « ruser » avec la Commission entre dates des semis et date de la clause de sauvegarde qu'elle entend renouveler pour interdire la culture du MON 810 en 2012. En même temps le Ministre de l'Agriculture envoie le 20 Janvier à Bruxelles un texte d'arrêté technique sur la coexistence, comme si on allait en France autoriser un jour la culture d'OGM, sans tenir compte d'ailleurs de l'avis du CS du HCB ; mais le 30 janvier il publie le décret sur le « sans OGM », qui est inspiré des conclusions du HCB (CEES). Ce qui lui permettra sans doute, s'il en a le temps avant les élections, de rédiger et envoyer un nouvel arrêté de coexistence donnant satisfaction à une autre fraction de l'électorat qu'il cherche à amadouer en tenant compte du seuil 0.1%.

Quel avenir pour le CEES ?

Marcel Kuntz parle de « transgénocide » (<http://www.marcel-kuntz-ogm.fr/article-coexistence-97227606.html>), un mot que je n'aime pas, et qui semble restreint à un seul champ disciplinaire. Or il s'agit bien d'une démolition, dans une opinion publique vulnérable, de toute crédibilité de la science, des experts, des chercheurs, publics ou industriels, en vrac. Reconnaissons que le monde de la science et de la technologie a sa part de responsabilité, par ses silences, ses mensonges ou falsifications parfois. Les PGM n'ont jamais tué, mais des médicaments autorisés, des accidents dans l'énergie nucléaire, si. Alors on amalgame tout.

En même temps les politiques de tous bords invoquent le rôle de l'innovation, de la connaissance pour maintenir en Europe un tissu compétitif propre à créer et maintenir des emplois qualifiés. Or il y aura, il y a déjà des conséquences économiques de l'échec du débat sur la coexistence PGM/non PGM.

Ce que signifie l'échec du CEES, dont le déni de ses recommandations par les faucheurs de Colmar, c'est qu'il ne devient possible d'innover que derrière des barbelés de protection. Alors que les biotechnologies se sont prêtées en France à une évaluation préalable sociale, économique, unique par rapport à d'autres champs de recherche, les manipulateurs de peurs font échouer l'instance de débat voulue par la loi. Face à la montée des pays émergents, souvent peu scrupuleux par rapport à leurs populations, on se prive d'un développement régulé de l'innovation.

La coexistence est bien plus que le problème de mettre en champ, sur les territoires agricoles, des PGM et des non OGM. C'est à la coexistence dans les esprits qu'il faut redonner force. Ce sont les cultures, technique et scientifique, qu'il faut réhabiliter et refaire accepter par les citoyens de bonne foi.

Il faut repenser, du dehors, le CEES, écouter les voix nombreuses qui croient à la conciliation possible du souci de préservation de l'espace naturel et de la régulation intelligente des nouvelles biotechnologies. Le nouveau CEES, avant d'être un instrument, jetable ou à usages multiples pour certains décideurs, doit être tourné prioritairement vers l'information pluraliste et loyale des citoyens.